

Campagne bilan social 2019

Utiliser l'application

« Données Sociales des CDG »

1- Lancement de l'application Données Sociales de la **Collectivité X** : 2 juin 2020.
L'outil permet de réaliser 4 enquêtes en une : Bilan Social (BS), Handitorial, RASSCT et GPEEC.

2- Pour accéder à l'application de façon optimale, il faut privilégier les navigateurs « Firefox » ou « google chrome ».

Données Sociales : : <https://bs.donnees-sociales.fr>

Attention : Ne pas utiliser Internet Explorer

3- Renseigner votre identifiant et votre mot de passe reçus par mail à l'attention de l'autorité territoriale. Au bout de 3 échecs de connexion, le logiciel se bloquera pendant 5 minutes. Soit vous attendez 5 minutes pour pouvoir vous reconnecter, soit vous contactez le CDG.

4- Vérifier le numéro SIRET : si vous constatez une erreur dans le numéro de votre établissement, contactez immédiatement le CDG avant toute utilisation de l'application Données Sociales.

Différents supports sont disponibles sur le site du Centre de Gestion 84 notamment le « guide utilisateur » dans la rubrique « ressources humaines » puis « données sociales ».

5- Si vous modifiez votre fiche d'identification, ces modifications sont systématiquement soumises à validation par le CDG.

N.B : cochez « oui » afin d'autoriser le CDG à accéder à votre BS en cas de besoin.

6- La date de référence est le 31 décembre 2019. Dans le cas de fusion au 1^{er} janvier 2020, toutes les structures existantes au 31 décembre 2019 doivent établir, à titre individuel leur BS 2019. Vous effectuerez une déclaration BS des entités fusionnées lors de la prochaine campagne bilan social.

7- Mode de pré-remplissage du bilan social possibles :

La N4DS – l'import N4DS est à privilégier. Pour les plus petites collectivités ne disposant pas obligatoirement du fichier TXT N4DS une saisie agent par agent est préconisée.

Les données DGCL – lorsque vous réalisez votre BS par un autre moyen que l'application Données Sociales vous disposez du fichier EXCEL DGCL et du fichier au format TXT.

Vous avez grand intérêt à intégrer le fichier TXT DGCL dans l'application Données Sociales et ce pour plusieurs raisons :

- Bénéficier des contrôles de cohérence sur la partie consolidée de l'application
 - Envoyer vos données en toute sécurité à la DGCL par la plateforme dédiée aux services de l'Etat dans l'application
 - Compléter en même temps les enquêtes Handitorial, RASSCT et GPEEC
 - Obtenir des analyses comparées pour présenter au Comité Technique (CT) et se voir proposer des analyses RH personnalisées de la part du CDG.
- 8- L'utilisation de la plateforme Données Sociales vous permettra de connaître en temps réel, l'état d'avancement de la saisie de votre BS. Vous pourrez ainsi apporter les corrections nécessaires en vous référant aux contrôles de cohérence.
- 9- A l'issue de la validation du BS par le CDG, il sera possible de générer une synthèse globale. Votre BS est d'office transféré à la base DGCL.
- 10- Qui joindre en cas de besoin ?
- **Corinne RIVET**, Pôle Carrières – Juridiques au 04.32.44.89.36 (**le matin**)
c.rivet@cdg84.fr
 - **Céline PARDUCCI**, Pôle Emploi – Concours au 04.32.44.89.37 (**le matin**)
c.parducci@cdg84.fr
 - **Anne-Laure TISSIER**, Pôle Emploi - Concours au 04.32.44.89.44 (**le matin**)
al.tissier@cdg84.fr
 - **RASSCT et Handitorial: Jérémie BLANCHARD**, Responsable Service Prévention
j.blanchard@cdg84.fr

